

façon spectaculaire grâce aux stimulants qui en ont encouragé la croissance. Soudainement, le bill C-259 supprimera ces stimulants. Je viens de dire que je ne faisais pas cette requête au nom de l'industrie minière. Je parle au nom du Canada qui ne peut se permettre de gêner une de ses industries les plus importantes au point d'en réduire l'immense apport qu'elle a assuré à notre structure économique nationale. C'est précisément ce dont j'accuse le gouvernement.

J'ai dit tout à l'heure que je reviendrais sur la question des prospecteurs, et j'y arrive. Bien des Canadiens, dans l'industrie minière et ailleurs, se font une idée du prospecteur traditionnel, qui passe une bonne partie de sa vie dans les régions sauvages à la recherche de gisements minéraux. Au Yukon, assurément comme dans les Territoires du Nord-Ouest, d'habitude, en hiver, le prospecteur se terre, trouve un emploi et gagne assez pour pouvoir passer la saison suivante de prospection à chercher ce qu'il espère trouver: le filon principal. Souvent les prospecteurs n'ont pas autant d'instruction que bien d'autres. Ils sont célibataires, et souvent ne connaissent rien de la société du Sud. Toutefois, ils forment l'un des groupes les plus importants qui ont contribué à la croissance et à l'expansion de notre économie. La dernière fois que j'ai traité du sujet, j'ai dit qu'au cours du dernier siècle, 240 mines avaient été découvertes au Canada. La plupart l'ont été par ces hommes intrépides ayant adopté le mode de vie que je viens de décrire.

M. le vice-président adjoint: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

M. Horner: Monsieur l'Orateur, lorsqu'on se lève pour participer au débat en comité sur le bill C-259, on est immédiatement frappé, une fois encore, par l'ampleur et l'importance du bill.

M. Mahoney: Il pèse à peu près 4 livres.

M. Horner: Le député de Calgary-Sud me dit qu'il pèse 4 livres. Je m'inquiéterai de son poids économique plutôt que de son poids physique. Je comparerai son poids physique à une meule de moulin suspendue au cou de bien des gens, étant donné le dommage qu'il cause aujourd'hui à l'économie canadienne. Je ne puis m'empêcher de citer des passages d'un article qui a paru le 16 octobre dans le journal de Vancouver *The Province*. Sous le titre «Il était une boule de cristal...», on lit ceci:

Il y a deux ans, le Conseil économique du Canada, qui était chargé d'annoncer les dangers cachés approchant, a émis l'opinion que de notre pays était allé aussi loin qu'il le devait dans la lutte contre l'inflation. D'autres restrictions fiscales et monétaires, déclarait le Conseil, pouvaient accroître le chômage et ralentir l'économie, tout en ne comprimant que de façon secondaire le taux d'accroissement des prix et des coûts. Alors, qu'a fait le gouvernement?

Il y a deux ans, M. Benson dressait un budget comportant un excédent de 250 millions de dollars qui devait absorber l'inflation. La Banque du Canada favorisait le resserrement du crédit et les taux d'intérêts élevés. M. John Young, président de la Commission des prix et des revenus qui venait d'être créée avertissait qu'il faudrait peut-être resserrer davantage les restrictions fiscales et monétaires si la modération volontaire ne réussissait pas à arrêter l'inflation.

Que se passe-t-il maintenant? M. Benson établit un budget comportant un déficit d'un milliard de dollars pour financer la plus grosse contribution qu'ait jamais faite un gouvernement canadien à la relance de l'économie.

Tout cela vient à la suite de l'avertissement très clair que nous a donné le Conseil économique du Canada quant aux traquenards économiques qui peuvent bien nous attendre. Voici la suite de l'article:

Le résumé qu'a formulé le Conseil économique en 1969 était étonnamment prophétique. Si le Canada persistait dans sa politique fiscale et monétaire rigide au cours de l'automne, le pays encourrait le risque d'une grave dépression en 1970. Et l'économie une fois en difficultés, il serait probablement impossible de la ranimer rapidement, quelles que soient les politiques adoptées.

L'article conseille: «Que M. Benson en prenne note.» Eh bien, tout le monde sait que M. Benson n'en a pas pris note, et le premier ministre non plus. Ce dernier a dit que malgré le taux de 6 p. 100 du chômage nous devons poursuivre la lutte contre l'inflation. Je crois que bien des économistes reconnaissent maintenant que nous avons effectivement trop freiné l'expansion de notre économie de 1968 à 1970, créant de ce fait plus de chômage qu'il n'en fallait. Bon nombre d'économistes le reconnaissent maintenant, et même certains membres des cercles gouvernementaux avouent tout bas qu'ils ont fait fausse route durant toute cette période particulière. La question qui se pose immédiatement est celle-ci: quelle est la solution aujourd'hui?

• (5.20 p.m.)

Supposons, par exemple, que les économistes ont raison de dire qu'on a trop ralenti l'économie de 1968 à 1970. Dans quelle situation cela nous place-t-il aujourd'hui et comment nous en sortirons-nous? Nous avons entendu l'exposé budgétaire du ministre des Finances jeudi soir dernier. Il y proclamait que le gouvernement entendait injecter 1,070 millions de dollars dans l'économie dans un bref délai, ce qui assurerait la relance de celle-ci. Comment le bill à l'étude qui découle du budget de juin 1971 se compare-t-il avec l'exposé budgétaire du ministre? Y a-t-il conflit entre les deux ou sont-ils au contraire en harmonie? Voilà la question que les députés devraient se poser. Il y a eu le budget de 1971, l'exposé budgétaire de la semaine dernière et la surtaxe imposée par les États-Unis.

• (5.20 p.m.)

Il me semble que ce bill C-259 vient en contradiction avec l'exposé budgétaire, ce qui prouve bien que nous dépendons étroitement du marché nord-américain et qu'en conséquence nous devrions accorder nos actes avec la situation qui règne aux États-Unis. Il n'y a peut-être pas de solution facile aux problèmes auxquels le Canada a à faire face. L'exposé budgétaire de la semaine passée, le budget du mois de juin de cette année et la surtaxe américaine constituent un défi des plus angoissants pour le gouvernement et le peuple canadiens, mais en ne tenant aucun compte des faits, le gouvernement montre tout simplement qu'il ne tient pas à les regarder en face.

Les pressions inflationnistes que nous avons connues entre 1965 et 1970 étaient évidentes pour tout le monde, y compris le gouvernement. Ainsi que je l'ai indiqué au début de mon intervention, le gouvernement a réagi trop sévèrement à l'inflation entre 1968 et 1970. Quels facteurs ont contribué au phénomène inflationniste à cette époque? Il suffit de se pencher sur les chiffres de Statistique Canada, tels qu'ils apparaissent dans le rapport annuel de la Banque du Canada pour 1970. De 1965 à 1970 le coût de la main-d'œuvre a augmenté de 77 p. 100. Le coût de l'exploitation d'une ferme a baissé de 2 p. 100, tandis que l'activité économique demeurait stationnaire. Les impôts indirects ont augmenté de 13.8 p. 100, et les autres facteurs, de 11.2 p. 100. Ce sont là des faits qui devraient sauter aux yeux de tous. Le revenu de la main-d'œuvre a augmenté à un taux hors de proportion avec l'augmentation de la productivité. En fait, il a augmenté 30 p. 100 plus vite.